Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2019-387

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le Décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2009-274
nommant Madame Catherine D'ASTIER DE LA VIGERIE adjointe à la Directrice du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2019-115
accordant délégation de signature à Madame Catherine D'ASTIER DE LA VIGERIE adjointe à la Directrice du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de Inserm ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Catherine D'ASTIER DE LA VIGERIE étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions d'adjointe à la Directrice du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Inserm.

Article 2 : Les décisions n° 2009-274 et n°2019-115 sont abrogées.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 15 novembre 2019.

Le Président-directeur général

Gilles BLOCH

Inserm
101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13
Tél. 01 44 23 60 00 Fax 01 45 85 68 56